

AVIS DE COURSE

82 ème BOL D'OR – PARIS

Du samedi 16 juin au dimanche 17 juin 2018

Grade : 5B

La Seine, Plan d'eau Olympique de Paris – Meulan (Yvelines)

Club organisateur : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS, créé en 1858

Tél : 01 34 74 04 80 – Fax : 01 34 92 74 20

La régata festive du CVParis

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « PRESCRIPTIONS FEDERALES », si nécessaire
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans objet.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux *des Classes* :
 - Star, Soling, M7.50, Tempest, Class 2M, Aile, Morgann, Flying Fifteen, Cormoran,
 - DC20, Belouga, autres croiseurs légers
 - Dériveurs.

3.2 Les bateaux admissibles doivent obligatoirement s'inscrire :

- sur le formulaire en ligne, en cliquant sur le lien internet suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeUkizvAaQaFDBtzalmeAu5SPvor2tg_M0twXnqVpv4HjemQ/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

- ou, en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à Marie Thérèse Jourdas marie.jourdas@free.fr au plus tard **le mercredi 13 juin 2018** afin de permettre d'effectuer les calculs des heures de départ en fonction des séries et de leur rating.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFV mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition daté de moins d'1 an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de mesure du bateau.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription : - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing (WS) - le certificat de jauge ou de conformité, - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros, - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 30 € par bateau comprenant les droits et l'Open bar (le cocktail de 19H du samedi soir) pour 2 membres de l'équipage.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription et paiement des droits : du samedi 16 juin 2018 entre 10h à 12h 30 et dimanche 17 juin 2018 entre 9h et 9h45.

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Briefing
16/06/2018	14h30	13h40
17/06/2018	10h30	10h

5.4 Courses à suivre.

5.5 Remise des prix prévue le dimanche à 15h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS – LES DEPARTS

7.1 Les parcours seront de type construit.

7.2 Départs décalés en fonction du rating.
- 5 courses maximum sur les 2 jours.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les équipages, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

9.3 Le système de classement est le suivant : *Points a Minima selon l'annexe A des RCV.*

9.4 Un jugement semi - direct sur l'eau pourra être mis en place, ses modalités d'application seront définies dans les instructions de course. Cela n'empêchera pas aux concurrents de suivre la procédure normale de réclamation, en cas d'incident non vu sur l'eau par le Jury.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'informations vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course :

Président du Jury :

René JEGOU
Hervé CHASTEL

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

-Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commissaire Julien MARECHET, 30 rue Albert Glandaz 78130 Les Mureaux, pour les informations générales

☎ : 01 34 74 04 80

💻 : contact.cvp@laposte.net,

- Pour les informations sur les Courses s'adresser à Marie Thérèse JOURDAS : 06 80 63 86 54, marie.jourdass@free.fr

➤

➤ Restauration :

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house : samedi et dimanche à partir de 12 h15.

Samedi soir Dîner Officiel : Cocktail à partir de 19h (10€) et diner des équipages à 20h, tenue Club recommandée (25€).

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 20 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Julien MARECHET [01 34 74 04 80](tel:0134740480)

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Cercle de la Voile de Paris : 1, route de Verneuil et 30, rue Albert Glandaz 78 130 Les Mureaux (Yvelines). Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle.

